



# République Française

## Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 017-200041689-20230515-CC2023\_077-DE



**Conseil Communautaire du 15 mai 2023**

### Objet : Participation CIAS 2023

**Numéro de délibération : CC2023\_077**

L'an deux mille vingt trois, le quinze mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 9 mai 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Jean-Claude CAILLAULT, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Jean-Luc DUGUY, Danièle PERAUD, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Mathieu RENDU, Alain FOUCHER, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Wilfrid HAIRIE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Corinne LAFFOND, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Pierre-Bastien MONTIGNY, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Anne DELAUNAY, Fabien BLANCHET, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Bruno GORUCHON, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

Christine VERNON donne pouvoir à Sylvain ALBRECHT  
Didier COSSET donne pouvoir à Gérard BIELKA  
Henri AUGER donne pouvoir à Dominique BERNAZEAU  
Brigitte RICHEZ BAUDET donne pouvoir à Wilfrid HAIRIE  
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET  
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Anne DELAUNAY  
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Jean MOUTARDE  
Gaëlle TANGUY donne pouvoir à Philippe BARRIERE  
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Fabien BLANCHET  
Sylvie POUILLET donne pouvoir à François PINEAU  
Daniel LEMRAY donne pouvoir à Paulette MARCOUILLER  
Francine MINEAU donne pouvoir à Julien GOURRAUD

#### **Absents :**

Fabien BRODU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Gilles VENNER, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Philippe LACLIE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Valérie BOUILLAGUET, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard

LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Jean-Michel GRATEREAU, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Frédéric MICHEAU, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD, Maurice PINEAU, Corinne ETOURNEAU, Henoch CHAUVREAU, Ludovic BOUTILLIER, Frédéric EMARD, Francis GUAY, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Suzette MOREAU, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

SERRA Johanna

PARAYRE Thibaut

GROLEAU Karine

BEBIEN Marie-Paule

HOUET Patricia

**Nombres de membres :**

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 75

Votants : 80

Pouvoirs : 12

**Publication (affichage) ou notification du :**

## Participation CIAS 2023

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 017-200041689-20230515-CC2023\_077-DE



Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2311-7, transposable aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Vu les statuts de Vals de Saintonge Communauté dont le dernier arrêté modificatif datant du 6 juin 2019, précise que l'action sociale d'intérêt communautaire fait partie de ses compétences optionnelles, particulièrement le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS),

Vu la délibération n°CC2023\_073 du conseil communautaire en date du 3 avril 2023 adoptant le budget 2023 de l'EPCI,

Considérant que le CIAS est un établissement public administratif intercommunal dont le financement relève de Vals de Saintonge Communauté,

Considérant le besoin de financement nécessaire au regard des actions qui lui sont confiées, tel qu'exposé ci-dessous :

		Montant 2021	Montant 2022	Montant proposé 2023	Commentaire
CIAS	Etablissement Public	412 333 €	413 000 €	413 000 €	Dont attribution de compensation de 235 000 €

Les crédits sont inscrits au budget 2023.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire, après avis favorable de la commission affaires sociales réunie en séance du 03/05/2023 :

- d'approuver la participation financière 2023 au Centre intercommunal d'action sociale de 413 000 €,
- de préciser qu'une avance de 160 000 € a été versée dans l'attente du vote du budget et que le solde fera l'objet de 2 versements complémentaires répartis sur le reste de l'année 2023 (juin et octobre),
- d'autoriser le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

*Mesdames Corinne Laffond, Catherine Baubri et messieurs Jean-Claude Godineau, Didier Bascle, Frédéric Bruneteau, Dominique Guillon, Philippe Harmégnies, membres du CIAS ne prennent pas part au vote.*

Adopté à la majorité.

- Pour : 74
- Contre : 1
- Abstention : 5

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 017-200041689-20230515-CC2023\_077-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,